

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 13 DECEMBRE 2022

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire adjoint), Rémi BAUDOT (arrivée à 20h30), Nelly DEVILLE

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 20h15.

1. Approbation du projet de CRV du BD du 25 novembre 2022

Le projet de compte-rendu est approuvé par le Bureau directeur, avec une abstention.

2. CO à VTT

La DTN, Marie-Violaine PALCAU, fait part de ses inquiétudes pour la coordination administrative des déplacements du groupe France de CO à VTT, à partir d'avril, après le départ d'André HERMET. Cette gestion des équipes Haut Niveau, tant pour le pédestre que pour le VTT, nécessite un investissement horaire important et la Direction Technique Nationale manque de ressources humaines pour assurer ces missions.

Le Bureau directeur prend bien note des besoins relatifs à cette fonction.

Comme évoqué auprès des ligues, la mise en place d'un emploi, dont la quotité reste à définir précisément, sur ces missions ainsi que sur d'autres fait partie des solutions envisagées par la fédération pour trouver une alternative.

Lors du séminaire DTN et CTS, une évaluation des besoins nécessaires va être réalisée pour définir un profil de poste afin que les décisions puissent être prises en connaissance de cause : temps partiel ou non, partage de l'emploi avec d'autres structures...

Marie-Violaine PALCAU fait un point sur le budget 2022 et les projections pour 2023 sur le plan financier.

3. Salon des Maires

Suite au salon des Maires, le Président indique que deux réunions sont prévues avec les membres associés et les ligues afin de leur présenter le concept des ELO et le cahier des charges pour les mettre en place.

Un travail avec la Ligue AURA est en cours parallèlement afin d'établir un projet de convention tripartite – FFCO, ligue AURA, membre associé ou ligue – à parapher pour obtenir la liste des contacts réalisés pendant le salon.

4. Points divers

- Le Bureau directeur accepte à l'unanimité la demande de Simon BLUM, structure faisant du développement de logiciels, pour devenir membre associé.
- Le Bureau directeur prend acte des décisions du jury relatives aux demandes de dérogation relatives à leur participation au CFC 2023 faites par les clubs Charente Maritime Orientation, Poitiers Course d'Orientation et Sud Medoc Orientation Gironde. Les trois demandes ont été rejetées.



- Le Président fait part de la demande de Maëlle BEAUVIR pour faire apparaître son partenariat avec Citiz sur ses tenues. Sur la représentation du partenaire, qui ne pose aucun problème sur le plan éthique, conformément au règlement Haut Niveau, les logos peuvent être placés sur les tenues de course (dont les bandeaux) mais pas sur les tenues de représentations.
- Malgré les difficultés techniques liées aux grèves ferroviaires, le séminaire des Arbitres et Délégués Nationaux a été d'une très grande valeur et les échanges fructueux pour améliorer la qualité des évènements en 2023.
- Le Bureau directeur s'interroge sur les modalités des réunions – présentiel, distanciel, mixte – ainsi que sur leur rythme afin d'être plus opérationnels pour faire avancer plus vite les dossiers.
Des réunions à thème pourraient être mises en place ainsi qu'un soutien aux responsables des dossiers.
Dans ce sens, Rémi BAUDOT se propose pour faire avancer la formalisation d'un cahier des charges pour le nouveau site.
- Le Président rappelle la tenue de la réunion avec l'ONF le 4 janvier 2023, réunion pour laquelle la FFCO sera représentée par son Président et sa Secrétaire générale.
Cette réunion fait suite à la rencontre avec Bérangère Couillard, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, le 29 novembre dernier, avec d'autres fédérations de sport de nature, sur le travail de concertation entre les fédérations sportives de pleine nature et la fédération nationale des chasseurs.
- Le Bureau directeur, malgré la proposition de Rémi BAUDOT, de « faire don de l'abonnement », fait le choix de conserver la facturation du logiciel de comptabilité.
- Marie-Violaine PALCAU signale que l'équipe DTN-CTS envisage d'utiliser Teams. Une formation des personnes est à prévoir, a priori le 9 janvier 2023.

Fin de la réunion à 21h45.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

